

## 1. Semaine de relâche du 2 au 6 mars

Nous vous rappelons que l'école et le service de garde seront fermés du 2 au 6 mars prochain pour la relâche. Profitons de cet arrêt pour nous rapprocher, jouer dehors, rire et s'accorder des petits plaisirs avec nos précieux enfants.

Bonne semaine à tous !

## 2. Fin de la 2<sup>e</sup> étape



La deuxième étape se terminera le 27 février et le bulletin de votre enfant sera remplacé par une entrevue familiale pour laquelle vous avez déjà pris rendez-vous. Nous vous rappelons que cette entrevue durera environ 25 minutes et qu'un document remis par votre enfant est à remplir et à nous retourner au plus tard le 13 mars.

## 3. Service de garde



Les fiches d'inscription 2015-2016 pour le service de garde et le service de dîner seront remises aux enfants par l'enseignant(e) au retour de la semaine de relâche. Il faudra vérifier les données, **signer, dater à la dernière page** et retourner à l'enseignant(e) **avant lundi, le 16 mars 2015**. Nous vous remercions de votre collaboration.

## 4. Demande d'admission pour l'année scolaire 2015-2016

Les documents pour l'admission des nouveaux élèves sont disponibles sur le site internet de l'école. Les parents qui souhaitent inscrire un enfant pour la prochaine année scolaire doivent compléter les formulaires et les acheminer à l'école **d'ici le 26 février prochain**. Il est à noter qu'un formulaire est à compléter par le milieu de garde de l'enfant à inscrire et qu'il doit nous parvenir via le milieu de garde et non pas par le parent.



## 5. Conditions de l'école alternative

Le Comité de Réflexion sur la Participation des Parents, vous présente la septième des 17 conditions des Écoles Alternatives, publiées en 2013 par le REPAQ. Nous vous invitons à les consulter et à les commenter sur la communauté Facebook.

Voir annexe.

